

Communiqué de presse
Paris, le 22 janvier 2026

Maladies de peau : n'oublions pas la santé mentale

« Prendre soin de la peau, c'est aussi prendre soin du psychisme. »

Dans le cadre de la prolongation en 2026 de la Grande Cause nationale 2025, labellisée « Parlons santé mentale ! », la Société Française de Dermatologie (SFD) souhaite rappeler un enjeu majeur de santé publique encore trop souvent sous-estimé : les liens étroits entre les maladies de la peau et la santé mentale.

Le **Professeur Laurent Misery**, dermatologue spécialiste des liens entre dermatologie et psychisme, chef du service de dermatologie au CHU de Brest, directeur du Laboratoire Interactions Épithéliums-Neurones (LIEN) à l'Université de Brest, et président du groupe de psycho-dermatologie de la SFD, revient sur les interactions complexes et bidirectionnelles entre maladies cutanées et souffrance psychique.

Certaines maladies dermatologiques, comme le psoriasis, la dermatite atopique, l'acné ou l'herpès, sont influencées par des facteurs psychologiques tels que le stress, l'anxiété ou la dépression. À l'inverse, certaines souffrances psychiques peuvent s'exprimer par des symptômes cutanés, des démangeaisons sans cause organique ou des lésions auto-induites. La peau n'est pas seulement une barrière protectrice : elle est un organe sensoriel et relationnel, intimement connecté au système nerveux.

« *La peau, c'est ce que les autres voient de nous. Lorsqu'elle est atteinte, l'image corporelle est altérée, avec un impact direct sur l'estime de soi et la qualité de vie* », explique le **Pr Laurent Misery, dermatologue et spécialiste de psycho-dermatologie**.

Peau et système nerveux : des interactions étroites

La peau est un organe sensoriel fortement innervé, directement connecté au système nerveux. En situation de stress aigu ou chronique, la libération de neuromédiateurs, d'hormones et de cytokines peut perturber l'équilibre du système neuro-immuno-cutané et influencer l'évolution de certaines maladies dermatologiques.

Les travaux scientifiques montrent qu'une souffrance psychique est fréquemment associée aux maladies de peau : environ un tiers des patients présenterait une comorbidité psychiatrique, le plus souvent une dépression ou un trouble anxieux, mais aussi des phobies sociales, des troubles obsessionnels compulsifs ou des conduites addictives.

De nombreuses dermatoses inflammatoires ou infectieuses — telles que le psoriasis, la dermatite atopique, l'acné, la rosacée, l'urticaire, l'herpès ou la pelade — voient leur évolution modulée par des facteurs psychosociaux, notamment le stress. Le psoriasis est la pathologie la plus étudiée à ce titre : le stress en constitue un facteur déclenchant majeur des poussées, sans pour autant en être la cause directe.

À l'inverse, certaines souffrances psychiques peuvent s'exprimer par des **manifestations cutanées**, telles que des démangeaisons sans cause organique, des douleurs ou des lésions auto-induites. Le stress, l'anxiété ou la dépression peuvent ainsi amplifier — voire parfois provoquer — des symptômes comme le prurit psychogène ou certaines douleurs cutanéo-muqueuses.

Enfin, l'inflammation cutanée elle-même peut contribuer à une **inflammation systémique**, susceptible d'aggraver des troubles psychiques tels que la dépression ou l'anxiété. Toute maladie de peau peut ainsi être associée à une altération de la qualité de vie et à des troubles de l'humeur, sans qu'un lien de causalité directe ne soit systématiquement établi.

Une prise en charge globale indispensable

Dans ce contexte, la **recherche d'une souffrance psychique** doit désormais faire partie intégrante de la prise en charge dermatologique. Les dermatologues peuvent proposer, en plus de traitements efficaces des maladies cutanées (qui sont la base de cette prise en charge), mais aussi des traitements psychotropes, des stratégies de gestion du stress, orienter vers un accompagnement psychologique lorsque nécessaire et s'appuyer sur des **approches multidisciplinaires**, notamment au sein de consultations de psycho-dermatologie aujourd'hui disponibles sur le territoire.

Enfin, la Société Française de Dermatologie rappelle que tous les cosmétiques peuvent aider les patients mais qu'un produit à application cutanée pour lequel sont revendiqués des effets sur le cerveau, les émotions ou le bien-être, sort du champ de la cosmétique et doit être réévalué par les autorités compétentes.

A propos de la SFD (Société Française de Dermatologie et de pathologie sexuellement transmissible) et de son Fonds de dotation

La Société Savante, créée en 1889 et association reconnue d'utilité publique, a pour mission la promotion des actions de santé publique, de prévention et d'éducation dans tous les domaines de la dermatologie que ce soit à travers le soutien de la recherche médicale, le développement de la formation continue ou l'évaluation des soins.

Pour amplifier son soutien à la recherche, le Fonds de dotation de la SFD permet par ailleurs de lever des fonds pour subventionner des projets de recherche chaque année, dans des domaines très divers comme la génétique, l'oncologie, les maladies inflammatoires chroniques, les maladies rares ou encore les médicaments innovants et l'amélioration de la qualité de vie des patients atteints de maladies dermatologiques.

La SFD a aussi pour objectif d'informer le grand public sur la dermatologie, ses maladies et leurs traitements en particulier afin d'améliorer les prises en charge.

Plus de 2500 dermatologues et internes sont membres de la SFD qui est gérée par un Conseil d'Administration comprenant paritairement des dermatologues libéraux, hospitaliers et hospitalo-universitaires, renouvelés par tiers chaque année.

MAISON DE LA DERMATOLOGIE

10, Cité Malesherbes – 75009 Paris – Tel. : 01.43.27.01.56

Contact courriel : secretariat@sfdermato.org

Site : www.sfdermato.org

Site du Fonds de dotation : www.fondsdedotation.sfdermato.org

Site grand public : www.dermato-info.fr

Contact presse SFD : presse@sfdermato.org – 06.07.76.82.83